



HAL
open science

L'estampe comme base d'un travail héraldique. Les recueils d'armoiries de l'enlumineur Alexis Naquet (1722-1730)

Rémi Mathis

► To cite this version:

Rémi Mathis. L'estampe comme base d'un travail héraldique. Les recueils d'armoiries de l'enlumineur Alexis Naquet (1722-1730). *Nouvelles de l'estampe*, 2016, 253, pp.22-35. <halshs-01263521>

HAL Id: halshs-01263521

<https://shs.hal.science/halshs-01263521v1>

Submitted on 28 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

L'ESTAMPE COMME BASE D'UN TRAVAIL HÉRALDIQUE.

LES RECUEILS D'ARMOIRIES DE L'ENLUMINEUR
ALEXIS NAQUET (1722-1730)

Rémi Mathis

Les usages de l'estampe sont multiples. Si certaines sont des images en soi – artistiques ou non – d'autres ressortissent simplement à un besoin en éléments visuels reproductibles à de multiples exemplaires. Sous l'Ancien Régime, seule l'estampe est en mesure de répondre à cette demande, d'où une production massive, sous-estimée et mal connue.

L'un de ces usages est lié aux armoiries – représentation visuelle non seulement des familles, mais des villes, des corps de métier, de toute personne morale ou physique. L'héraldique était donc jadis omniprésente dans la vie quotidienne et faisait partie du paysage visuel des Européens de l'époque moderne. Bien des recherches seraient encore nécessaires sur les armoiries gravées, mais ces dernières ne couvrent même pas à elles toutes seules l'ensemble des pratiques qui se font jour dans ce domaine. D'autant que l'héraldique repose très largement sur l'emploi de couleurs, codifiées, qui sont indispensables à la compréhension du blason – l'estampe, tout comme la sculpture, les rend par un système de hachures, qui n'est pas entièrement satisfaisant pour l'œil et le cerveau humain... et ne peut donc constituer qu'un expédient, utilisé à défaut d'une meilleure solution technique.

À l'époque moderne apparaissent donc des solutions qui tentent de faire la part des choses entre les armoriaux manuscrits – tels qu'ils existent au Moyen Âge et sont encore produits sous l'Ancien Régime – et les recueils (ou « cartes ») entièrement gravés en noir et blanc. Il existe ainsi une production d'estampes qui ne constituent pas une fin en soi, mais qui ne sont produites que comme support d'un travail à venir. C'est-à-dire qu'elles ne présentent qu'un fond – gravé en fonction du besoin précis – qui sera appelé à être personnalisé par un enlumineur. À mi-chemin du manuscrit et de l'estampe, cette méthode est un excellent exemple des problèmes qui se posent alors dans la production d'images. Des solutions incluant des innovations techniques sont mises en œuvre pour mécaniser cette production, et donc gagner en efficacité. Le producteur optimise alors son modèle économique tout en donnant plus de cohérence à ses œuvres.

III. 1. Alexis Naquet, *Armes de Léon Potier de Gesvres, cardinal et archevêque de Bourges*, burin enluminé, 1725. Arsenal, ms 6539.

Nous proposons ici de nous intéresser aux pratiques d'un de ces enlumineurs en estampes héraldiques du début du XVIII^e siècle, Alexis Naquet : cinq de ces réalisations sont conservées dans des collections publiques – bases de cette étude. Nous connaissons l'existence d'autres ouvrages semblables, par les catalogues de vente – perdus ou non localisés. Il n'est pas douteux qu'il en existe bien d'autres, non encore signalés, peut-être même un par diocèse, c'est à dire plus de cent... – puisse cet article les faire émerger et connaître !



GRAVER, IMPRIMER, PUIS ENLUMINER : PRINCIPE DE CES RECUEILS

Nous ignorons presque tout d'Alexis Naquet, sur qui aucun document d'archives n'a pour l'instant été découvert. Il n'apparaît que dans les almanachs royaux à partir de 1727, avec le titre de peintre-armoriste du clergé (parfois « du clergé ordinaire de France »). Il loge alors rue de l'Université, à l'hôtel d'Olonne puis s'installe en 1730 « à l'entrée de la rue Saint-André, chez le sieur Le Conte, marchand gantier ». Il disparaît avec l'almanach de 1740.

Notre approche ne repose donc que sur ses œuvres. Celles que nous décrivons ici sont les seules que nous connaissions¹. Ces recueils se présentent tous de la même manière et concernent les évêques français de la décennie 1720. Chaque volume comprend environ cent trente feuillets, un par diocèse puisque chaque recto présente les armes d'un évêque.

L'écu et ses ornements extérieurs sont gravés au burin, par un artiste anonyme (nous ignorons si Naquet lui-même gravait ou si, plus certainement, il a commandé cette réalisation à un professionnel). Dans le cas des évêques simples, ces ornements comprennent un encadrement, une couronne (sans les éléments supérieurs, qui peuvent changer selon le titulaire des armoiries) entourée d'une tiare et d'une croix de

1. Le catalogue Morel de Vindé indique une autre œuvre, hélas non localisée, qui est la seule qui ne concerne pas le clergé français : « Recueil d'armes des plus grandes maisons de l'Europe, par Alexis Naquet. Paris, 1722, pet. in-fol., v. b. dent. Manuscrit sur papier composé de 30 feuillets sur lesquels il y a un grand nombre de blasons très bien peints en or et en couleurs » (n° 3578).



III. 2. Alexis Naquet, *Armes de Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz*, burin enluminé, 1725. Arsenal, ms 6539. Le statut de Coislin lui donne droit à un manteau derrière ses armes, décoré aux couleurs de ces dernières.

procession, et un chapeau prélatice avec la corde se terminant par dix houppes (quatre rangées). En-dessous, un cadre à bordure fleurie attend une légende ; un second cadre plus petit peut accueillir une seconde inscription.

Tout le reste – correspondant à un individu, à un évêque en particulier – est ajouté à la

main par l'enlumineur. Il y donc une distinction très claire entre ce qui est standard et ce qui est idiosyncrasique ; c'est-à-dire, au fond, entre ce qui est « mécanisable » et ce qui ne l'est pas. Les parties gravées sont mises en couleur dans des tons pastel, de manière à ne pas couvrir les traits : le nombre de couleurs est limité : violine, jaune, bleu, vert pâle, rose framboise. En revanche, les armoiries, pour lesquelles une peinture couvrante est utilisée sont dans les tons francs traditionnels en héraldique.

L'œuvre a ainsi un statut hybride : elle est à la fois enluminure et estampe ; le recueil oscille entre livre imprimé, recueil de gravure et manuscrit. Ce caractère fondamentalement ambigu se retrouve dans le classement des institutions qui en possèdent un exemple. C'est le Cabinet des estampes qui l'a acheté pour la Bibliothèque nationale – alors que le département des Manuscrits possède de nombreux armoriaux entièrement enluminés de l'époque moderne. La Mazarine et l' Arsenal la considèrent, elles, comme un manuscrit, et l'ont ainsi cotée. Enfin, lors de la séparation entre le British Museum et la British Library (1973), alors que les estampes (et les peintures bien sûr) sont restées au musée, c'est la bibliothèque qui a conservé l'ouvrage de Naquet.

Les matrices utilisées pour la taille-douce sont toujours les mêmes : trois plaques sont utilisées en fonction du rang du prélat. Dans tous les cas, l'écu est central, entouré d'ornements. En-dessous, un cartouche permet d'écrire le nom.

La plaque d'évêque simple présente un écu, avec le chapeau prélatice vert à dix houppes, une mitre et une crosse. La couronne qui surmonte l'écu est ingénieusement laissée inachevée : cela permet donc à

III. 3. Alexis Naquet, *Armes de Jean-Baptiste de Brancas, évêque de La Rochelle*, burin enluminé, 1725.

Arsenal, ms 6539.

Brancas venant d'être nommé évêque, son nom figure sur un papillon... et son prénom manque.

l'enlumineur de la personnaliser afin d'en faire l'un des trois types de couronnes qui peuvent surmonter l'écu : comte, marquis ou duc.

Un autre type de plaque sert aux personnages qui sont archevêques ou cardinaux, c'est-à-dire dont le chapeau comprend cinq rangs de houppes (soit quinze houppes) de chaque côté. Cela concerne (pour

l'exemplaire du département des Estampes) les seize archidiocèses français, les deux dont le clergé était réputé étranger (Cambrai et Besançon), deux cardinaux qui n'étaient pas archevêques (le cardinal de Rohan à Strasbourg et Henri-Pons de Thiard de Bissy à Meaux) et enfin l'évêché de Dol, qui avait été archevêché jusqu'en 1199.

Deux matrices différentes sont utilisées pour eux. Le choix entre les deux ne repose pas sur l'importance de l'archidiocèse ou sur le fait d'être cardinal mais sur un autre ornement extérieur des armoiries : le fait d'être membre de l'ordre du Saint-Esprit.

En revanche, le statut particulier de certains évêchés oblige Naquet à intervenir à la main de manière plus importante : certains prélats ont droit à un manteau derrière leur écu (Vienne, Besançon, Strasbourg, Paris et Reims), et, surtout, possèdent une couronne particulière en tant que princes d'Empire (Strasbourg et Besançon). L'identité personnelle d'un individu peut également influencer sur ces couronnes (les ornements des armes de l'archevêque de Cambrai Charles de Saint-Albin, bâtard légitimé du Régent, sont celles d'un prince du sang).

L'armorial de la BnF est particulier dans la mesure où il ne donne pas seulement les armes de l'évêque mais aussi – dans la mesure du possible car les sources lui ont souvent manqué – celles de l'évêché comme personne morale, de la ville qui en est le siège, et du chapitre cathédral. Naquet a pour cela dû acquérir une nouvelle matrice, spécialement conçue par un graveur anonyme pour permettre de présenter les trois armoiries. Les éléments décoratifs en ont été enluminés : les écus sont placés dans un encadrement rococo violet aux bordures jaunes ; les feuillages autour reprennent les mêmes couleurs, en ajoutant du





III. 4. Alexis Naquet, *Armes de Melchior de Polignac, cardinal et archevêque d'Auch*, burin enluminé, 1725. Arsenal, ms 6539.

Naquet a ici peint le chapeau prélatice en vert avant de s'apercevoir que la personne était cardinal, et donc de repeindre en rouge.

rouge, du bleu et du vert et le tout est surplombé d'une coquille orange. Il n'y a jamais la moindre variation dans ces couleurs : chaque page propose la même répartition, déterminée à l'avance.

Nous ne constatons pas de trace d'usure sur ces plaques, ce

qui laisse penser que les tirages restaient raisonnables. Mais nous ignorons comment s'organisait précisément la diffusion de ces recueils. Certains semblent avoir été confectionnés pour un prélat particulier – soit qu'ils l'aient acheté, soit que le recueil leur ait été offert par Naquet en guise de cadeau ou en espérant un avantage quelconque en lieu de remerciement. L'exemplaire de la bibliothèque Mazarine est celui de l'évêque de Laon, Étienne-Joseph de La Fare ; celui de La Rochelle l'exemplaire de l'évêque local, Augustin de Menou de Charnisay, et nous savons qu'en possédaient aussi Charles de Saint-Albin, fils illégitime du Régent et archevêque de Cambrai, ainsi qu'un évêque de Langres, peut-être François-Louis de Clermont-Tonnerre. Un simple achat de leur part n'est toutefois pas entièrement à exclure : rien de plus naturel pour un évêque, la plupart du temps issu des couches supérieures de la société et jouissant d'une bonne éducation, que de posséder des recueils d'armoiries, à plus forte raison sur le clergé de France.

Une autre hypothèse est un lien avec les Assemblées générales du clergé, ces réunions de délégués du premier ordre, qui votent le « don gratuit » (l'impôt payé par l'Église de France) et règlent la politique générale d'une église nationale largement autonome. Plusieurs recueils intègrent en effet les armoiries des deux agents généraux du clergé de France – religieux élus pour cinq ans qui, lors des Assemblées générales, font le lien entre le pouvoir royal et le second ordre réuni. Les recueils de l'Arsenal, des Estampes et de la British Library font figurer les armes des deux agents généraux dès la page de titre ; celui de la Mazarine les inclut dans la liste des armoiries représentées bien qu'ils ne soient pas évêques, et leurs armes apparaissent sur la page de titre de plusieurs de ces recueils. Certaines mentions

III. 5. Alexis Naquet, *Armes d'Armand-Jean de Rohan, cardinal et évêque de Strasbourg*, burin enluminé, 1724. Mazarine, ms 2414. Reproduit avec l'aimable autorisation de la bibliothèque Mazarine. Naquet a ajouté non seulement le manteau mais la couronne de prince du Saint-Empire... coincée entre la croix (gravée) et la fourrure (peinte sur la couronne gravée).



personnelles font également référence aux assemblées du clergé : dans le recueil de l'Arsenal, il est précisé que Henry de Nesmond, archevêque de Toulouse, est « nommé par le roy pour présider à la samblées [sic] du clergé en 1725 ».

L'ordre dans lequel sont placés les armes pourrait également être signifiant : sont placés en fin d'ouvrage les provinces ecclésiastiques dites « étrangères » (Cambrai et Besançon, ce dernier sans les évêchés suffragants situés hors du royaume) ainsi que les évêchés dépendant d'archevêchés situés à l'étranger ou directement du pape (Strasbourg, Québec). En revanche, sans doute pour des raisons géographiques, le diocèse de Bethléem (localisé à Clamecy) suit ceux de la province de Sens et précède les Trois-Évêchés (Metz, Toul, Verdun) – ces quatre sièges dépendent pourtant également de l'étranger (pape et archevêque de Mayence) et auraient dû figurer à la fin. Cette distinction entre clergé français et étranger renforce la présomption selon laquelle l'ouvrage serait lié aux Assemblées de l'Église de France, où elle a une grande importance.

Les sources de Naquet sont très fiables – ce qui n'est guère surprenant pour une personne qui tient un rôle officiel auprès du clergé de France. Aucune erreur de blasonnement n'a été relevée dans l'ensemble des recueils. Si erreurs il y a parfois, c'est plutôt pour des raisons d'inattention – la plupart du temps car il semble recopier une ancienne version et oublie de prendre en compte les modifications qui ont eu lieu depuis. L'erreur la plus surprenante tient à l'estampe même : alors que, normalement, les évêques ont un chapeau à six houppes (trois rangs en 1, 2, 3) et les archevêques dix (1, 2, 3, 4), tout est ici décalé : les évêques ont dix houppes et les archevêques quinze, soit autant que les primats et les cardinaux... ce qui permet d'utiliser la même estampe pour tous les vingt et un archevêques/primats/cardinaux. D'autres erreurs se glissent ici et là, avec parfois des conséquences sur la qualité du travail final : dans l'armorial de la BnF, Naquet a peint le chapeau de Melchior de Polignac, archevêque d'Auch, en vert



III. 6. Alexis Naquet, *Clergé de France*, 1722. Page de titre, dessin, 1722. British Library, 1570/5984.

avant de se rendre compte qu'il était cardinal (ill. 4). Certaines erreurs auraient pu causer des problèmes en ce qu'elles remettent en cause certaines dignités : les archevêques de Tours, Albi et Toulouse se voient ainsi privés sans raison de leur croix de procession à double traverse... et donc rabaissés au rang de simple évêque (BnF).

L'auteur se place en tout cas du point de vue de l'Église gallicane, voire du roi. Il inclut

par exemple dès 1727 (recueil BnF) le diocèse de Dijon : certes Louis XV pense avoir obtenu l'érection de ce nouvel évêché par le pape et en a nommé le premier évêque l'année précédente, mais la bulle de Clément XII (et donc la création officielle du diocèse) ne date que de 1731. De même, et de manière plus générale, les évêques sont compris dans les recueils dès leur nomination par le roi, et non à leur confirmation par le pape ou leur ordination officielle.

LES RECUEILS CONSERVÉS

Nous décrivons ici de manière individuelle les six recueils localisés² dans l'ordre chronologique de leur production. Sont ajoutés entre crochets les recueils dont nous connaissons l'existence à une certaine époque, mais dont la localisation actuelle est inconnue (si tant est qu'ils aient été conservés).

2. Nous avons pu voir par nous-mêmes les recueils du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France, de la bibliothèque de l'Arsenal et de la bibliothèque Mazarine. Nous remercions Felicity Myrone, conservatrice des estampes à la British Library, Annelise Béguet, conservatrice à la bibliothèque d'agglomération de La Rochelle, Gill Saunders et Frances Rankine, conservatrices au Victoria and Albert Museum, pour avoir photographié les recueils qu'ils conservent pour nous, et avoir effectué diverses vérifications. Nous remercions encore Felicity Myrone d'avoir accepté que nous publions ses photographies, et Yann Sordet, qui nous a donné l'autorisation de publier celles prises à la Mazarine. Nous sommes bien obligé de regretter que le Victoria and Albert Museum ait demandé une redevance dont nous étions incapables de nous acquitter, et que leur volume demeure donc non illustré dans cet article.

III. 7. Alexis Naquet, *Armes de Louis-Antoine de Noailles, cardinal et archevêque de Paris*, burin enluminé, 1722. British Library, 1570/5984.

1. Londres, British Library, 1570/5984 (1722)

Le recueil de la British Library est relié en veau jaspé, aux armes et au chiffre du roi. Il porte sur le contre-plat un ex-libris, certainement d'un des baronets Sherard – c'est-à-dire peu après la réalisation du recueil³.

Il ne porte pas de dédicace. La page de titre (ill. 6) prend la forme d'un écu dans lequel est écrit à la main « CLERGÉ / DE / France / 1722 / Par le sievr / Naquet », accompagné

en bas de page par les armes des deux agents du clergé, Jean-Baptiste de Brancas, abbé de Saint-Père de Melun et aumônier du roi (nommé évêque de La Rochelle en 1725 puis archevêque d'Aix en 1729), et Jean-François de Machéco de Prémieux (parfois appelé de Bremeux), abbé de Saint-Paul de Narbonne (nommé évêque de Couserans en 1726).

Les armes sont encore toutes réalisées avec une unique plaque : les aménagements sont donc réalisés par l'enluminure (ill. 7). Ce sera par exemple le cas de la dernière lignée de houppes des archevêques et cardinaux. Le nom du titulaire est suivi d'un nombre, qui correspond au nombre de paroisses de l'évêché.

[1 bis. Armorial Bignon (sans date, certainement 1720-1725)]

Le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. J. Bignon* (Paris, Chimot, 1848 – vente débutant le 8 janvier 1849) mentionne (n° 3100) un « armorial du clergé de France, par Naquet. Paris, s. d., in-4. 123 blasons colorés rehaussés d'or et d'argent. Veau marbré aux armes de France ».

Il s'agit sans doute d'un recueil précoce, proche de celui de la British Library. Il n'est pas localisé.



3. La main d'Ulster indique les armes d'un baronnet, et les Sherard portent bien d'argent à un chevron de gueules et trois tourteaux. Les trois premiers baronets, sir John (v. 1662-1725), Richard (v. 1666-1730) et Brownlow (1668-1736) sont frères. Sir Brownlow Sherard, quatrième baronnet (v. 1702-1748), est le fils du troisième.



III. 8. Alexis Naquet, *Le Clergé de France, dédié à Monseigneur l'évêque-duc de Laon, pair de France*. 1724. Page de titre, eau-forte enluminée, 1724. Mazarine, ms 2414. Reproduit avec l'aimable autorisation de la bibliothèque Mazarine.

2. Paris, bibliothèque Mazarine, ms 2414 (1724)

Le manuscrit 2414 de la bibliothèque Mazarine fait le même usage de l'estampe comme base de travail d'un enlumineur – toujours pour présenter les armoiries des évêques français. Alexis Naquet signe de son prénom et de son nom ce travail dédié à Étienne-Joseph de La Fare (1690-1741), tout récent évêque-duc de Laon (1723-1741). La page de titre (ill. 8) est gravée (anonyme) et présente un piédestal auquel pend un manteau héraldique duquel sortent une croix de procession et une crosse épiscopale.

Sur le piédestal, deux putti encadrent une urne. Celui de gauche tient une mitre et une torche – référence à l'amour divin, mais surtout à la famille de La Fare, qui porte d'azur à trois torches d'or allumées de gueules posées en pal. Le titre est calligraphié en rouge : « LE CLERGÉ DE / FRANCE / DÉDIÉ À monseigneur / L'Évesque duc de laon / Pair de France / 1724. », et, en-dessous, « par Alexis Naquet ». En tout sont représentées les armoiries de cent vingt-huit évêques, et des deux agents du clergé (toujours les abbés de Brancas et de Machéco de Prémeaux). Est représenté l'état du clergé à la fin de l'année puisque le diocèse de La Rochelle est laissé vide – l'évêque Étienne de Champflour est mort le 24 novembre 1724... mais on s'étonne alors que l'écu de l'archevêque d'Embrun soit lui aussi laissé vide alors que Pierre Guérin de Tencin a été nommé le 12 juin et ordonné le 2 juillet. Quelques renseignements supplémentaires (ill. 9) sont donnés sur les pairs de France, après leur nom (par exemple pour l'évêque de Langres : « Pierre de Pardaillan d'Antin, duc de Langres, pair de France, qui, au sacre du roy, porte le sceptre royal »).

[2 bis. Armorial Pardaillan (1724)]

Le catalogue du libraire P. Cornuau (1904) propose à la vente un recueil intitulé *Le Clergé de France, contenant les armes de nos seigneurs les archevêques et les évêques avec leurs noms de famille et le nombre de cures et paroisses renfermée (sic) dans leurs diocèses. Dédié à M. de Langres. Par Alexis Nacquet*, relié en veau marbré aux armes de France, et daté de 1724. Il comprend cent trente armoiries.

III. 9. Alexis Naquet, *Armes de Nicolas-Charles de Saulx-Tavannes, évêque de Châlons*, burin enluminé, 1724. Mazarine, ms 2414. Reproduit avec l'aimable autorisation de la bibliothèque Mazarine.

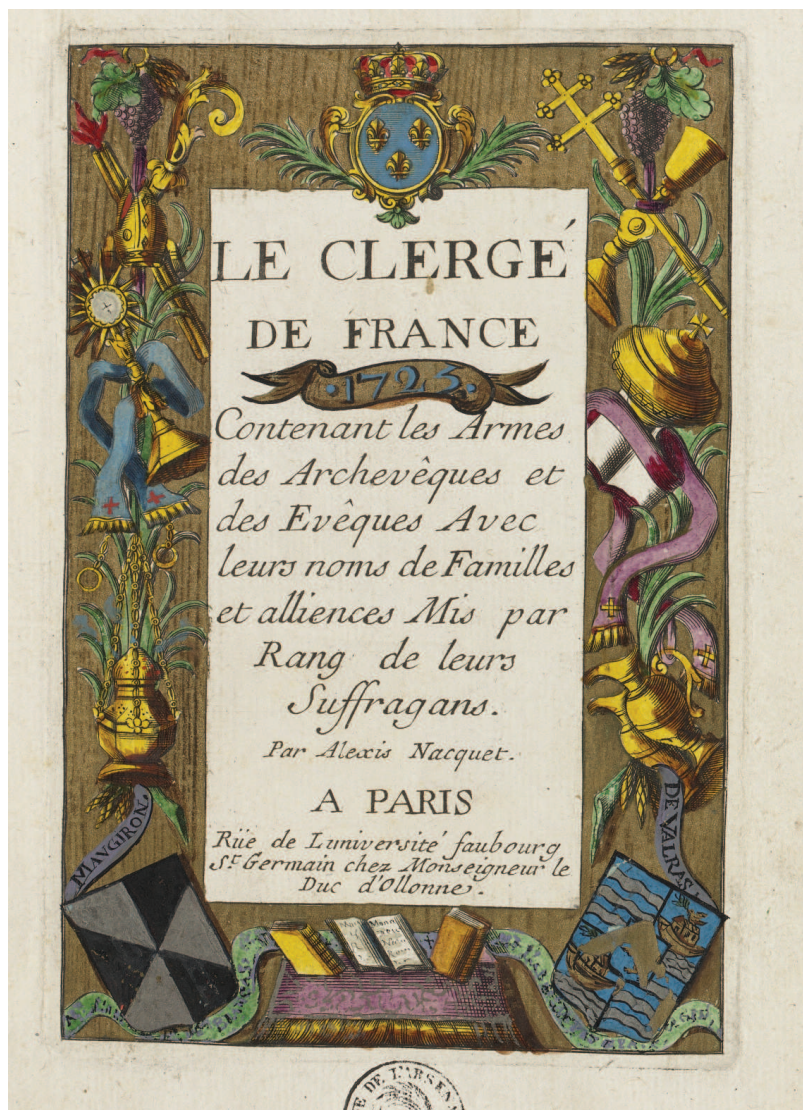


Dédié à l'évêque de Langres, le recueil a sans doute été réalisé pour le nouveau prélat Pierre de Pardaillan de Gondrin, fils du duc d'Antin, choisi dès le 29 mars 1724 (confirmé le 20 novembre et ordonné le 27 décembre) – plutôt que pour son prédécesseur François-Louis de Clermont-Tonnerre, mort le 12 mars). L'ouvrage a ensuite appartenu à Gilbert Gaspard de Montmorin de Saint-Hérem, évêque-duc de Langres à la suite de Gondrin, de 1734 à 1770, dont la signature manuscrite est visible au-dessus du frontispice. Cet ouvrage n'est pas localisé.

3. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms 6539 (1725)

Le document de l'Arsenal s'intitule « LE CLERGÉ / DE FRANCE / 1725 / Contenant les Armes / des Archevêques et / des Evêques Avec / leurs noms de Familles / et alliances / Mis par / rang de leurs / Suffragans. / Par Alexis Nacquet. / A PARIS / Rue de Luniversité faubourg / St-Germain chez Monseigneur le / Duc d'Olonne. »

Il s'ouvre sur une page de titre gravée dont le texte est, de manière non ordinaire, imprimé – de telle sorte qu'il se présente comme un véritable livre, avec une zone d'adresse, qui confirme que l'auteur vivait déjà chez le duc d'Olonne, qui est depuis 1713 Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg (1697-1769) – plus tard connu comme duc de Châtillon puis duc de Bouteville – petit-fils du maréchal de Luxembourg et cousin germain du duc de Luxembourg/Montmorency. Le duc d'Olonne est depuis 1721 colonel du régiment de Normandie.



III. 10. Alexis Naquet, *Le Clergé de France*... Page de titre, eau-forte enluminée, 1725. Arsenal, ms 6539.

La page de titre (ill. 10) a sans doute été préparée à l'avance et a dû être modifiée quand les agents du clergé

ont changé : les armes de Jean-Baptiste de Brancas et de Jean-François de Machéco de Prémieux ont été peintes... puis recouvertes par celles des deux nouveaux agents, dont les noms ont dû être peints sur de nouveaux phylactères sous la forme « Maugiron » et « de Valras ». Le fait de repeindre les armoiries a eu des conséquences sur la conservation puisque la peinture a plus ou moins bien tenu en fonction de la nature de la première couche : les armes de Valras sont ainsi très abîmées à l'endroit où se trouvait le chevron des Machéco.

Il présente exactement les mêmes armoiries⁴ que le recueil de la Mazarine. Là encore, quelques erreurs apparaissent. Par exemple, Naquet semble avoir recopié un peu rapidement le nom de l'évêque de La Rochelle sur ses notes, avant de se rendre compte qu'il était mort, et remplacé par Jean-Baptiste de Brancas, dont le nom (sans le prénom, qu'il ignore encore) figure donc sur un papillon recollé a posteriori (de même pour le nouvel évêque du Puy, François de Beringhen). Ou le cardinal de Polignac a ses ornements peints en vert comme simple archevêque d'Auch (et « primat de la Gaule Novempopulanie et du royaume de Navarre »), alors qu'il est cardinal (ornements rouges) depuis 1712 (ill. 4).

4. Les armes de l'évêque de Viviers (fol. 113) manquent après que la page a été découpée à une date inconnue. Cela est signalé dans le recueil par une note de M. Chotin, des bibliothèques de Metz, où un lecteur a consulté le microfilm.



III. 11. Alexis Naquet, page de sommaire et de dédicace, BnF, Estampes, Pc-19-4.

4. Londres, Victoria and Albert Museum, E.7225A-1908 (1725)

Le volume a appartenu à Charles de Saint-Albin, bâtard du Régent (Philippe, duc d'Orléans). Le jeune homme vient alors d'être nommé archevêque de Cambrai, après avoir été évêque de Laon. Relié en veau, assez frotté, il porte les armes du prélat estampées sur les plats. Le volume apparaît bien dans le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Monseigneur de Saint-Albin, archevêque-duc de Cambrai*, publié à l'occasion de la vente qui eut lieu le 5 mai 1766 et jours suivants annonce (n° 3766), qui le décrit comme « enluminé avec la dernière propreté », sur grand papier et relié en veau marbré. Il présente la même page de titre que le volume de l'Arsenal (seules les couleurs changent), et un contenu lui aussi extrêmement proche. Il contient cent trente armoiries.

5. Paris, Bibliothèque nationale de France, Estampes, Pc-19-4 (1727)

Ce volume a été acheté par la Bibliothèque royale à la vente Morel de Vindé, où il porte le n° 3587 (p. 374 du catalogue) avec la description : « Église de France. 1727, pet[it] in-fol. obl[ong] v[eau] j[au]ne dent[elle] Manuscrit sur papier, contenant les blasons des archevêques, évêques, etc. peints avec beaucoup de soin en or et en couleur ». Il a conservé sa reliure d'époque, effectivement en veau jaune avec décor à la dentelle sur les plats.

Il comprend cent trente et une pages, qui correspondent à chacun des évêchés français. Le volume s'ouvre sur une page de titre enluminée, qui porte la mention « Église de France » et emploie une estampe anonyme, qui ne semble pas avoir été utilisée dans un autre contexte.



III. 12. Alexis Naquet, *Église de France*, page de titre, BnF, Estampes, Pc-19-4.

Il est daté et signé, en bas de page : « 1727 / Naquet »⁵. À côté de la date apparaissent deux écus appartenant aux deux agents généraux du clergé de France d'alors. On retrouve, comme à l'Arsenal, les armes des deux nouveaux agents du clergé : celui de gauche concerne Guy-Joseph de Maugiron (dit l'abbé de Maugiron), chanoine (et donc comte) de Lyon, prieur de Saint-Jean de Beauvoir de Mare, vicaire général de l'archevêque de Vienne. L'écu de droite montre les armes de Henri-Constance de Lort de Sérignan (dit l'abbé de Valras), abbé commendataire de l'abbaye Notre-Dame de Paimpont, vicaire général de l'archevêque de Cambrai. Lors de l'assemblée générale du clergé tenue au couvent des grands augustins de Paris de septembre à décembre 1726, Maugiron est secrétaire et Valras promoteur. Demeurés agents généraux lors de l'assemblée ordinaire de 1730, ils échangent alors leur rôle.

Suit une page de dédicace (ill. 11), qui ne fait pas appel à l'estampe mais à la typographie et à l'enluminure. L'ouvrage est dédié au duc d'Orlonne, chez qui logeait encore Naquet et qui l'a sans doute protégé. Le fond présente un semé d'alérions d'azur – référence aux armes des Montmorency, famille du duc. Les armes du duc d'Orlonne sont entourées de deux figures de la Renommée. En-dessous, un texte a été découpé dans un ouvrage, réarrangé et collé, de manière à composer trois colonnes : il donne la liste des provinces ecclésiastiques et des diocèses suffragants et sert ainsi en quelque sorte de table des matières à l'ouvrage. Autour, les armes des grandes provinces françaises : Île-de-France, Bourgogne, Champagne, Bretagne, Lyonnais, Navarre, Dauphiné, Provence, Languedoc, Guyenne, Normandie, Picardie.

Le corps de l'ouvrage est différent des autres recueils (ill. 14) : il ne comprend pas uniquement les armes des évêques mais est plus complexe, ce qui a demandé la réalisation de nouvelles matrices gravées. Chaque double-page juxtapose deux estampes. Sur la gauche, dans un même cadre, on trouve trois armoiries : de

5. Nous daterions toutefois plutôt la réalisation effective du recueil de 1728 car il donne Mornay comme évêque de Québec. Or, son prédécesseur Saint-Vallier meurt le 26 décembre 1727.

III. 13. Alexis Naquet, *Le Clergé de France...*
Page de titre, eau-forte enluminée, 1730.
La Rochelle, médiathèque Michel-Crépeau,
Réserve 134 B.

gauche à droite, celles de l'évêché, de la ville qui en est le siège, et du chapitre cathédral. Sur la droite, une autre plaque montre, comme d'habitude, les armes personnelles de l'évêque à cette date de 1727, avec ses ornements. L'ordre dans lequel les armes se succèdent est le même que celui des autres recueils – ce n'est pas exactement celui annoncé dans la liste des diocèses en tête de volume, ce qui n'est pas étonnant puisque cette liste a été récupérée et collée là par facilité – elle n'a pas été conçue exprès pour Naquet. Par rapport à la plupart des autres recueils, celui-ci ajoute les évêchés de Tournai et Ypres, suffragants de Cambrai bien que leur territoire relève des Pays-Bas autrichiens.



6. La Rochelle, médiathèque Michel-Crépeau, Réserve 134 B (1730)

Le recueil de la bibliothèque de l'agglomération de La Rochelle est semblable à ceux de l'Arsenal et de la Mazarine. Il reprend d'ailleurs la page de titre du premier, en modifiant simplement l'adresse (désormais « À l'entrée de la rue Saint-André des Arts, du côté de la rue de la Comédie, chez le sieur Le Conte, marchand gantier, parfumeur »), en ajoutant le millésime à la main, et en enluminant le tout de manière adaptée – notamment en mettant une nouvelle fois à jour les armes des agents du clergé – désormais l'abbé de Valras et Emmanuel-Henri-Timoléon de Cossé-Brissac, dit l'abbé de Brissac (évêque de Condom dès 1735).



Le recueil a appartenu à l'évêque local Augustin de Menou de Charnizay et possède une reliure à ses armes (de gueules à la bande d'or) grâce à une plaque poussée sur les plats. Il semble néanmoins qu'il (l'album ou, du moins, la reliure ?) ait été à l'origine destiné à Louis-Auguste Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Rennes (1723-1732), dont les armes figurent dans les caissons du dos. Le contenu du recueil est toutefois bien personnalisé pour un évêque de l'Aunis, notant par exemple le passage par La Rochelle d'évêques qui officient désormais dans un autre diocèse⁶.

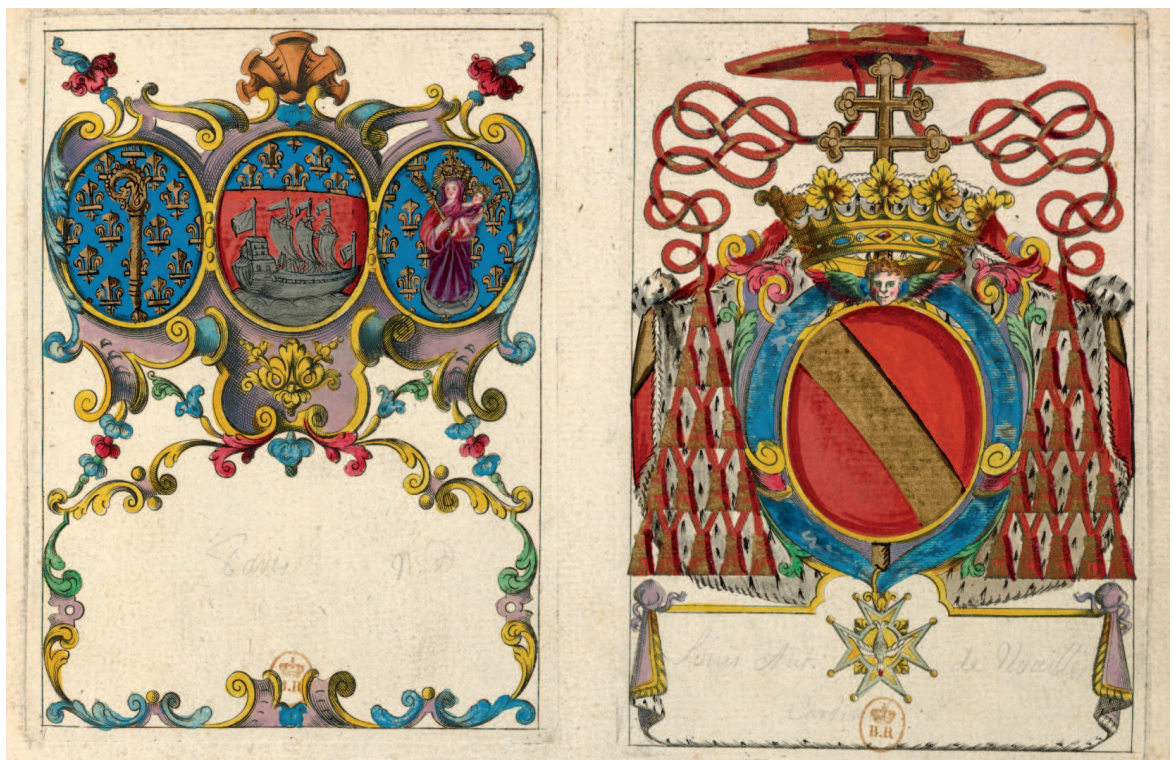
III. 13. Reliure armoriée. La Rochelle, médiathèque Michel-Crépeau, Réserve 134 B.

6. Jean-Baptiste de Brancas est noté comme évêque d'Aix-en-Provence et « cy-devant évêque de La Rochelle »

POUR UNE ÉTUDE DE L'ESTAMPE QUI INTÈGRE CES MÉTIERS ANNEXES

Ces ouvrages à la fois documentaires et très esthétiques sont les témoins de certains usages encore mal connus et mal évalués de l'estampe. À vrai dire, leur intérêt pour la gravure est à peu près nul : réaliser ces quelques plaques ne demande aucun mérite particulier. Mais le travail va bien au-delà de l'estampe : ce médium est un moyen de créer autre chose, et de le faire de manière rapide et économique, sans jamais sacrifier à la qualité finale des ouvrages, de très belle facture.

Aussi ces recueils sont-ils signés – ce qui est rare, et nous permet de faire émerger la figure d'Alexis Naquet, dont aucune œuvre n'était localisée jusqu'à ce jour malgré son important rôle d'enlumineur du clergé de France. Il n'en demeure pas moins que ces usages de l'estampe – que certains jugent marginaux et qui sont pourtant massifs et révélateurs de pratiques passionnantes – sont aussi mal connues que le métier d'enlumineur (sur estampes ou non) à l'époque moderne et que bien d'autres travaux seront nécessaires pour nous donner une meilleure idée de la réalité des besoins, des habitudes et des productions de l'époque.



III. 14. Alexis Naquet, *Église de France*, Paris, BnF, Estampes, Pc-19-4.